



SOMMAIRE

| | <i>Pages</i> |
|--|--------------|
| Point 3 de l'ordre du jour : | |
| Rapport du Fonds monétaire international (<i>fin</i>) | 11 |
| Point 4 de l'ordre du jour : | |
| a) Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; | |
| b) Rapport de la Société financière internationale | 13 |

Président : M. Foss SHANAHAN (Nouvelle-Zélande).

Présents :

Les représentants des Etats suivants : Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Italie, Japon, Jordanie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants : Argentine, Canada, Hongrie, Pérou, Philippines, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Yougoslavie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Organisation mondiale de la santé.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Fonds monétaire international
(E/3431 et Add.1) (*fin*)

1. Selon M. ORTONA (Italie), la renaissance du concept classique selon lequel le commerce international doit se développer sur une base multilatérale constitue un des aspects les plus importants de la situation économique de l'après-guerre. En prenant, à la fin de 1958, la décision de rendre leurs monnaies librement convertibles pour les non-résidents, 14 pays européens ont jeté les fondations d'un système libre et multilatéral de paiement des transactions courantes. Ainsi que le Directeur général du Fonds monétaire international l'a fait remarquer, le système que la plupart des pays ont adopté pour constituer leurs réserves, à savoir l'établissement de réserves composées à la fois d'or et de devises, représente la version moderne de l'étalon de change or. En outre, il ressort clairement de la déclaration faite par M. Jacobsson (1139^e séance) que le déséquilibre de la balance des paiements des pays dont la monnaie est aujourd'hui la clé de voûte du système de paiements internationaux n'est pas dû à un déficit commercial, mais aux investissements effectués à l'étranger et aux engagements pris vis-à-vis des autres pays et, surtout, aux mouvements de capitaux à court terme.

2. Après le rétablissement de la convertibilité des monnaies, les mouvements de capitaux à court terme se

sont accrus sous l'impulsion des différences entre les taux d'intérêt. Il était inévitable que de tels mouvements prennent une place prédominante dans le système établi en 1958, qui a été renforcé par la décision d'un certain nombre de pays, notamment l'Italie, de renoncer aux conditions prévues à l'article XIV de l'Accord relatif au Fonds et d'assumer les obligations de l'article VIII de cet accord. Les événements récents laissent espérer, toutefois, que la coopération internationale empêchera l'apparition de nouveaux déséquilibres. Deux pays européens ont décidé d'accroître la valeur de leur monnaie par rapport aux monnaies étrangères et bien d'autres, parmi lesquels l'Italie, se sont déclarés disposés à coopérer avec les autres pays pour chercher à résoudre les problèmes monétaires.

3. Bien que l'Italie n'ait nullement souffert des mouvements de capitaux à court terme qui se sont récemment produits, elle est prête à participer aux études entreprises en vue d'assurer la stabilité monétaire, c'est là ce que le chef de la délégation italienne a récemment affirmé devant l'Organisation de coopération économique et de développement. Les réserves italiennes en devises, qui ont atteint un niveau élevé au cours des dernières années, témoignent de la liquidité de l'économie du pays, laquelle n'a toutefois pas atteint son développement maximum. L'industrialisation de l'Italie méridionale se poursuit, et le revenu par habitant n'a que récemment dépassé 500 dollars.

4. Les banques commerciales italiennes peuvent maintenant obtenir des dollars de l'Office italien des changes afin de financer les prêts consentis à leurs clients, alors qu'auparavant les transactions de cette nature étaient effectuées uniquement au moyen d'emprunts étrangers. Les sorties de capitaux qui en ont résulté (quelque 400 millions de dollars) ont été extrêmement avantageuses pour les hommes d'affaires étrangers.

5. La coopération entre les banques centrales a eu un effet salubre au moment de la crise qui a suivi le relèvement du cours du mark et du florin. Il faut continuer à encourager cette coopération, qu'il s'agisse d'harmoniser les taux d'intérêt ou de neutraliser, au moyen de transactions directes, les effets de certains mouvements de capitaux à court terme. A ce sujet, le Fonds monétaire international pourrait jouer un rôle important en rassemblant les renseignements et en intervenant directement sur le marché monétaire.

6. M. Ortona a écouté avec intérêt les remarques que, dans sa déclaration, le Directeur général a faites au sujet des problèmes des pays sous-développés. Il est encourageant de voir certains des nouveaux Etats africains adhérer au Fonds et il faut espérer que de nombreux autres suivront leur exemple.

7. M. Jacobsson a souligné que pendant l'année 1960 aucun pays développé n'a fait de tirage sur le Fonds, tandis que les pays sous-développés ont tiré au total 280 millions de dollars. Il n'est pas difficile de comprendre les raisons pour lesquelles ces pays ont fait de tels tirages : l'instabilité de leurs recettes d'exportation, l'évolution défavorable des termes de l'échange pour les producteurs

primaires, les fluctuations du volume et des prix de ces produits sur les marchés internationaux, la faiblesse des réserves en devises des pays sous-développés et les besoins urgents liés à l'exécution des plans de développement économique, tous facteurs bien connus. Dans ces circonstances, il est difficile à un pays d'accumuler des réserves lui permettant d'atténuer les à-coups des échanges commerciaux et les fluctuations monétaires sur le marché international.

8. Le Fonds monétaire international a beaucoup fait pour remédier à ces problèmes. Le système des arrangements de principe s'est développé régulièrement. Le Directeur général a mentionné l'assistance qui est déjà accordée à certains pays sous-développés auxquels le Fonds fournit des conseils et des services d'experts. Il est possible d'aller beaucoup plus loin dans cette direction et le Fonds serait bien avisé d'envisager la possibilité de renforcer le personnel chargé de ces activités. Le Fonds pourrait également examiner s'il ne lui serait pas possible d'assouplir dans une certaine mesure les règles qu'il applique pour l'octroi de crédits, afin de pouvoir répondre plus efficacement aux demandes des pays sous-développés.

9. Le Directeur général a souligné combien le Fonds s'intéresse aux problèmes que posent les fluctuations du commerce des produits de base, problèmes qui, indiscutablement, offrent un champ d'étude très vaste. Le groupe d'experts nommé par le Secrétaire général en vertu de la résolution 1423 (XIV) de l'Assemblée générale a fait remarquer dans son rapport (E/3447) que, si l'on ne modifiait pas la nature même du Fonds, il serait à peu près vain d'essayer de compenser la plus grande partie d'une diminution des recettes d'exportation des producteurs primaires en donnant une plus grande automaticité aux transactions du Fonds. De toute façon, les fluctuations du commerce posent au Fonds un grave problème qu'il lui faudra bien résoudre.

10. Vu que l'Accord relatif au Fonds prévoit certaines exceptions en faveur des pays ayant souffert des ravages de la guerre, il devrait être également possible d'envisager avec bienveillance les besoins des pays qui commencent à se développer. Comme le Directeur général l'a dit, le Fonds examine actuellement les aspects juridiques et administratifs de l'alinéa b de la section I de l'Article VI.

11. En conclusion, M. Ortona note avec satisfaction la déclaration très encourageante faite par le Directeur général d'une institution aussi solide et dynamique que le Fonds.

12. M. RODRIGUEZ LARRETA (Uruguay), complétant les renseignements sur l'Uruguay fournis dans les rapports du Fonds monétaire international (E/3431 et Add.1), déclare que le changement de gouvernement qui s'est récemment produit dans son pays s'est traduit par une importante évolution de sa politique économique et financière. Le nouveau gouvernement a abandonné la politique de contrôle économique appliquée par son prédécesseur en faveur d'une politique de libéralisation économique. Dans cet esprit, il a substitué aux taux de change multiples un taux de change unique et remplacé le système des contingents d'importation par un système d'importations libres. Le nouveau gouvernement a prêté son ferme appui à l'intégration économique régionale, soutenant sans réserve l'établissement de l'Association latino-américaine de libre-échange, et il a régularisé les relations de l'Uruguay avec les organismes économiques spécialisés; il a tenu notamment des consultations très satisfaisantes avec les parties contractantes au GATT lors de leur seizième session.

13. Ainsi qu'il est mentionné dans le rapport complémentaire du Fonds (E/3431/Add.1), l'Uruguay s'est en outre récemment mis d'accord avec le Fonds au sujet d'une parité pour le peso uruguayen et il a conclu avec le Fonds un arrangement de principe. L'Uruguay se félicite de la souplesse dont le Fonds a fait preuve au cours de ces négociations et du fait que l'aide fournie par le Fonds à l'Amérique latine est maintenant plus importante que jamais. La délégation uruguayenne a également été heureuse de constater qu'au cours de la période considérée, le Fonds a, pour la première fois, autorisé l'utilisation d'une monnaie latino-américaine pour un paiement dans le cadre d'un arrangement de principe.

14. La politique de stabilisation économique entreprise par le Gouvernement uruguayen entraîne certes de nombreuses difficultés, mais elle est considérée par le gouvernement non comme une fin en soi, mais comme une condition préalable indispensable au développement économique, lequel constitue son véritable objectif. A cet égard, la délégation uruguayenne a été encouragée par les observations du représentant de l'Espagne au sujet du succès remporté dans son pays par une politique analogue de stabilisation économique.

15. Le Gouvernement uruguayen est convaincu qu'en ce qui concerne le développement économique, l'impulsion doit avant tout venir des pays sous-développés eux-mêmes. Toutefois, la communauté internationale et notamment les pays industrialisés peuvent, en fournissant une aide financière, aider les pays sous-développés à mener à bien le processus de développement économique qu'ils ont amorcé eux-mêmes; à cet égard, si son rôle essentiel est de s'occuper de problèmes à court terme, le Fonds ne peut néanmoins rester totalement indifférent aux problèmes du développement. Mais, qui plus est, les pays industrialisés peuvent apporter leur concours en aidant à créer les conditions dans lesquelles les pays sous-développés peuvent assurer leur propre développement. La plus importante de ces conditions est l'existence de débouchés nombreux et stables pour leurs exportations. Sous ce rapport, les pays industrialisés pourraient apporter leur contribution en réduisant les restrictions à l'importation qui limitent ces débouchés. Bien que les négociations qui ont lieu actuellement dans le cadre du GATT ne permettent guère d'espérer une amélioration sur ce point, du moins en ce qui concerne les pays d'Amérique latine, on peut bien augurer de la récente déclaration du président Kennedy selon laquelle l'une des principales préoccupations des Etats-Unis, dans leurs rapports avec les pays sous-développés, serait d'améliorer la situation commerciale de ces pays. Une autre formule proposée pour réaliser cette amélioration, serait d'abolir toutes les restrictions sur les importations en provenance des pays sous-développés, lorsque ces importations ne représentent pas — en ce qui concerne la marchandise considérée — plus de 3 à 5 pour 100 des importations totales du pays importateur.

16. Les termes de l'échange défavorables dont souffrent les pays de production primaire ainsi que les fluctuations importantes des prix des produits primaires, constituent d'autres aspects du même problème. A cet égard, les pays d'Amérique latine s'intéressent vivement aux possibilités d'aide que peut apporter le Fonds aux pays de production primaire sous forme de dispositions financières compensatoires et ils attendent avec intérêt les recommandations que le groupe d'experts doit présenter à la Commission du commerce international des produits de base.

17. M. PENTEADO (Brésil) fait remarquer qu'au cours des dernières années, la ligne de partage entre les activités du Fonds monétaire international et celles de la Banque internationale pour la reconstruction et le

développement est devenue de moins en moins nette du fait que la répercussion sur le développement économique des pays sous-développés, de la stabilité des paiements extérieurs est maintenant considérée comme au moins aussi importante que les investissements à long terme. C'est pourquoi la délégation brésilienne croit qu'il serait à la fois plus simple et plus logique que le Conseil examine en même temps les rapports annuels du Fonds et de la Banque.

18. A l'époque actuelle, la principale préoccupation de la communauté mondiale devrait être d'accélérer le développement économique des pays sous-développés. La faiblesse du revenu par habitant dans la plupart des pays, non seulement est à l'origine de tous les problèmes politiques et de sécurité d'aujourd'hui, mais représente en elle-même un mal profond. Comme la paix, la prospérité est indivisible. La pauvreté constitue une menace universelle et elle sape la force économique des régions les plus favorisées elles-mêmes. D'aucuns croient encore — et leur erreur est dangereuse — que les pays qui aident les autres à augmenter leur production perdront leurs marchés.

19. Pendant les 14 années de son existence, le Conseil a été témoin de résultats spectaculaires dans le domaine de la coopération économique internationale. Après la deuxième guerre mondiale, l'aide considérable fournie par l'UNRRA a été suivie d'une action à grande échelle entreprise au titre du plan Marshall. L'homme qui est à l'origine du succès incroyable remporté par ce plan est maintenant Directeur général du Fonds spécial et la délégation brésilienne tient à lui rendre spécialement hommage.

20. Entre-temps, les pays sous-développés d'Amérique latine ont été contraints d'attendre patiemment sous prétexte que les ressources disponibles n'étaient pas suffisantes pour entreprendre simultanément un effort à l'échelle mondiale. Aussi, ces pays ont vu leur situation empirer et leurs problèmes prendre un caractère plus pressant. Pour les résoudre dans le cadre démocratique de l'Amérique latine, des mesures immédiates et énergiques s'imposent. Heureusement, la gravité de la situation est maintenant mieux comprise et l'on a déjà mis au point des plans constructifs tant à l'intérieur du système interaméricain lui-même que sur une base mondiale.

21. Les Etats-Unis d'Amérique représentent la source la plus importante de capitaux dans le monde. Aucun programme international coopératif d'aide à l'Amérique latine ne peut avoir beaucoup d'effet si les Etats-Unis n'y apportent pas une contribution importante et une coopération technique généreuse. Il est possible que l'économie des Etats-Unis bénéficie éventuellement de cette assistance mais les réserves financières de ce pays ne sont plus ce qu'elles étaient à l'époque de l'UNRRA ou du plan Marshall. Ce qu'il faut, c'est que l'aide aux pays sous-développés n'entraîne pas, pour les Etats-Unis, une nouvelle perte de réserves. Quoi qu'il en soit, l'objectif final doit être le développement et le relèvement économiques rapides de l'Amérique latine. Le Fonds monétaire international est connu pour la grande souplesse et l'intelligence avec lesquelles il applique ses règlements. Cette souplesse s'est imposée après la guerre pendant la période de reconstruction et de pénurie de dollars; elle s'impose de nouveau pendant les années de développement économique plus intense.

22. Après une longue période de développement, le Brésil a maintenant atteint un stade où il lui faut mettre de l'ordre dans ses finances, équilibrer son budget et sa balance des paiements et supprimer les goulots d'étranglement s'il veut que le développement se poursuive. Le Gouvernement brésilien fait face courageusement à la

situation et essaie, dans toute la mesure du possible, de parvenir à un équilibre dynamique de l'économie dans son ensemble. Une législation récente a introduit une série de mesures destinées à créer un système de change plus réaliste et à favoriser les exportations. Il s'agit en fin de compte d'augmenter de façon importante la capacité d'importation du pays. Le Brésil a des ressources et des possibilités économiques telles que le relèvement de sa balance des paiements s'avérera peut-être plus facile à réaliser qu'on ne l'avait d'abord pensé. Toutes les mesures nécessaires pour atteindre ce but sont prises et les résultats ne devraient pas se faire trop attendre.

23. M. WILLIAMS (Fonds monétaire international) transmettra au Directeur général les observations des représentants touchant le fonctionnement du Fonds. Au sujet des remarques du représentant de l'Italie, M. Williams fait observer que le Fonds a déjà pris des mesures en vue de renforcer son personnel. Il est entièrement d'accord avec le représentant de l'Uruguay en ce qui concerne les rapports nécessaires entre stabilité et développement des pays sous-développés. Enfin, il étudie actuellement ce qu'il pourrait faire au sujet des produits primaires, question à laquelle les représentants du Brésil et d'autres pays ont fait allusion.

24. Le PRESIDENT propose au Conseil d'adopter un projet de résolution prenant acte du rapport du Fonds monétaire international (E/3431 et Add.1).

Il en est ainsi décidé.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

a) Rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (E/3432 et Add.1)

b) Rapport de la Société financière internationale (E/3433 et Add.1)

25. M. BLACK (Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement), présentant le rapport de la Banque (E/3432 et Add.1), déclare que les difficultés politiques auxquelles se heurtent les Nations Unies sont souvent les conséquences de problèmes économiques. Il ne faut s'attendre à aucune solution politique durable tant qu'on ne remédiera pas mieux aux maux économiques qui affligent tant de pays. On reconnaît généralement aujourd'hui la nécessité d'accroître beaucoup l'assistance aux pays sous-développés, mais il est essentiel, devant l'ampleur des besoins d'assistance technique, de s'assurer que cette aide est utilisée de façon à apporter le concours maximum à la croissance économique des pays bénéficiaires.

26. L'année passée a été pour la Banque une période de grande activité. Comme les deux années précédentes, les prêts se sont maintenus à environ 700 millions de dollars. Les nouveaux prêts accordés pendant les neuf premiers mois de l'exercice actuel atteignent déjà 380 millions de dollars. Que les prêts de la Banque se maintiennent ainsi à ce niveau, malgré l'existence de plusieurs sources nouvelles de crédit, indique l'ampleur de la demande de fonds de développement. Le gros des prêts de la Banque va toujours aux pays d'Asie, mais l'Afrique a reçu près du tiers des sommes prêtées au cours du dernier exercice. Les prêts aux pays d'Amérique latine ont également augmenté et le Conseil apprendra avec satisfaction qu'un nombre croissant de pays latino-américains sont parvenus récemment à une stabilité relative après plusieurs années d'inflation aiguë. La Banque prévoit un développement de ses activités dans cette région.

27. L'accroissement des prêts aux régions peu développées a été compensé par une réduction considérable des prêts à l'Europe. Il faut se féliciter de voir que l'Europe occidentale peut maintenant pourvoir à ses propres besoins de capitaux. Cette région a contribué aux activités de la Banque non seulement de façon passive, en s'abstenant de lui emprunter, mais aussi de façon active, en lui fournissant des sommes croissantes pour ses prêts à d'autres pays. Pour les deux tiers au cours de l'exercice précédent et en totalité jusqu'à présent au cours de l'exercice actuel, les emprunts de la Banque ont été placés en dehors des Etats-Unis. C'est la République fédérale d'Allemagne qui a été le plus grand bailleur de fonds pour les opérations de la Banque au cours des trois dernières années.

28. Outre ses prêts et ses emprunts, la Banque a poursuivi d'autres activités moins connues visant à favoriser la croissance économique de ses pays membres. Ses ingénieurs et ses experts financiers se sont périodiquement rendus sur les lieux pour examiner l'exécution des projets en cours et les propositions en vue de nouveaux projets. Au cours de ces missions, ils ont souvent été en mesure de fournir une assistance technique importante, tandis que d'autres fonctionnaires de la Banque s'occupent directement de l'assistance technique et conseillent les pays moins développés sur la solution de leurs problèmes. C'est ainsi qu'une assistance a été donnée pour organiser des enquêtes nationales sur les transports, de même que pour établir, réorganiser et gérer des banques de développement industriel. On continue de solliciter l'aide de la Banque pour des enquêtes économiques générales et on lui a également demandé d'être l'agent chargé de l'exécution de huit projets du Fonds spécial dans sept pays.

29. La Banque réunit aussi à intervalles réguliers un consortium de pays qui s'intéressent au financement des plans quinquennaux de l'Inde. L'une de ces réunions va avoir lieu à Washington et un consortium analogue, pour la coordination de l'aide au plan économique du Pakistan, doit se tenir en mai 1961.

30. Les travaux de la Banque relatifs au bassin de l'Indus sont entrés dans une phase active. Le Traité international sur le partage des eaux du bassin de l'Indus a été signé, et la Banque, en sa qualité d'administrateur du Fonds pour l'aménagement du bassin de l'Indus, a déjà lancé des appels d'offres internationaux pour les très importants ouvrages dont la construction est envisagée.

31. Présentant le rapport de la Société financière internationale (E/3433 et Add.1), M. Black indique que les investissements de la Société se sont maintenus au niveau de l'année précédente. Les 37 investissements effectués dans 17 pays membres s'élèvent à un total de 42 200 000 dollars.

32. Une proposition est actuellement soumise au Conseil des gouverneurs de la Société tendant à modifier les statuts pour permettre des placements en actions, dont l'interdiction actuelle gêne sérieusement à la fois le développement des opérations de la Société et la mobilisation des capitaux privés pour les investissements extérieurs.

33. Un événement important de l'année dernière a été la création de l'Association internationale de développement; 45 pays dont les souscriptions s'élèvent à un total de 900 millions de dollars ont déjà signé l'Accord y relatif et de nombreux projets sont déjà à l'étude. Il s'agira non seulement de projets analogues à ceux que finance la Banque, mais encore d'autres projets, dont certains peuvent intéresser directement d'autres institutions spécialisées. L'attribution des crédits de l'Association pourra se révéler plus complexe que l'octroi des prêts de la Banque,

mais ce sont les normes élevées de la Banque qui s'appliqueront à la préparation et à l'exécution des projets. Il a été décidé de financer les premiers projets de l'Association au moyen de prêts de développement à 50 ans, francs d'intérêts et de commission. Ils seront remboursables en devises, évitant ainsi l'accumulation de grosses quantités de monnaies locales. Le remboursement commencera après une période de grâce de 10 ans et au montant du principal s'ajouteront des frais modiques, destinés à fournir à l'Association les ressources nécessaires pour payer ses dépenses d'administration. Il faut se féliciter d'apprendre que le Gouvernement des Etats-Unis compte accorder ses prêts bilatéraux de développement à des conditions analogues.

34. La meilleure façon d'atteindre les buts de l'Association internationale de développement est de ne mettre ses crédits qu'à la disposition des pays qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, ne sont pas en mesure de financer leur développement à un rythme satisfaisant avec leurs propres ressources augmentées des crédits de source classique. Les emprunteurs auprès de l'Association comprendront donc probablement des pays qui ne sont en mesure de contracter aucun emprunt extérieur ordinaire et des pays dont le service de la dette à court et moyen termes est déjà si lourd qu'il serait imprudent de leur part d'emprunter aux conditions ordinaires tous les capitaux étrangers dont ils ont besoin pour leurs programmes prioritaires. Les besoins de ces emprunteurs probables dépassent largement les ressources actuelles de l'Association, dont il faut espérer que la capacité de crédit sera fortement accrue le moment venu. Il faut également espérer que les pays qui envisagent d'accroître leur programme d'aide fourniront une partie de leurs crédits supplémentaires par l'intermédiaire de l'Association. Une telle mise en commun des ressources constitue de loin la façon la plus efficace et la plus satisfaisante de coordonner l'aide au développement.

35. Il serait toutefois malavisé de compter exclusivement sur des crédits de développement fournis par des institutions nouvelles à des conditions toujours meilleures, car il existe une limite aux fonds que les pays exportateurs de capitaux sont disposés à fournir. Il existe aussi, dans les pays sous-développés eux-mêmes, des obstacles qui gênent les efforts faits pour relever les niveaux de vie. Le plus important, c'est l'augmentation énorme de la population.

36. Pour 4 personnes vivantes en 1950, on en compte aujourd'hui 5, qui seront probablement 10 dans 40 ans. La population mondiale augmente au taux net d'environ une personne par seconde. Il est probable qu'elle dépassera 3 milliards en 1961 et que ce chiffre doublera avant la fin du siècle. Dans le passé, la population mondiale est restée stable à un niveau relativement bas, par suite d'un équilibre délicat entre une natalité et une mortalité élevées. La situation a commencé à changer vers la fin du XVIII^e siècle en Europe, où la population s'est mise alors à augmenter, parfois très rapidement. Ailleurs, au contraire, cette évolution ne s'est produite que récemment, quand les taux de mortalité ont brusquement baissé, sans grand changement des taux de natalité. La nouvelle révolution démographique s'est souvent effectuée à très bon marché. Par exemple, une campagne sanitaire relativement peu coûteuse pour l'élimination du paludisme a réduit le taux de mortalité à Ceylan des trois quarts en dix ans.

37. Il faut certes se féliciter de cette tendance à la réduction des maux et des pertes qu'entraînent les infirmités et les décès prématurés, quels que soient les problèmes qu'elle pose. La médecine découvre toujours des moyens de plus en plus puissants de défendre la santé publique. Les gouvernements appliqueront rapi-

dement les méthodes nouvelles : les taux de mortalité baisseront et, avec les taux de natalité actuels, une explosion démographique se produira. Il est peu probable que les taux de natalité baissent bientôt suffisamment pour compenser la réduction des taux de mortalité, car il est plus facile de combattre la maladie que de changer le comportement procréateur d'une société.

38. Il n'est pas certain que la croissance de la population l'emporte finalement sur le développement des ressources mondiales. Les prophètes qui annoncent l'épuisement de ces ressources sous-estiment le génie de l'homme et les possibilités de la science. Pourtant il serait peu réaliste d'espérer cultiver les terres de chaque pays au point de pouvoir aisément nourrir le double de la population mondiale actuelle.

39. Il ne s'ensuit pas nécessairement que l'accroissement de la population au rythme actuel soit souhaitable. Certains soutiennent qu'une population nombreuse offre un vaste marché aux produits de l'industrie et qu'une population déclinante ou même stationnaire engendre le pessimisme et la stagnation économique. C'est peut-être vrai pour les pays riches qui peuvent garder des ressources en réserve, mais nullement pour la plupart des pays en cours de développement. Certains de ces pays ont bien des marchés intérieurs assez vastes pour absorber une énorme production industrielle, mais ce n'est certainement pas le manque d'habitants qui retarde le développement de pays comme l'Inde. Si l'industrie et l'agriculture de ces pays ne parviennent pas à se développer, ce n'est pas parce que leurs produits n'y font besoin. Il faut beaucoup de choses aux pays en cours de développement : non seulement des capitaux, mais aussi des talents professionnels et la santé qui en permet le bon usage. La croissance de la population n'est nullement nécessaire à tous ces pays. Elle s'y produit pourtant, et la question est de savoir s'ils peuvent la supporter.

40. Le rythme de développement d'un pays tient largement à sa capacité d'affecter ses ressources croissantes à l'investissement plutôt qu'à la consommation; et les pays à population croissante doivent soit réduire leur épargne destinée à l'investissement, soit abaisser leur niveau de vie, alors que l'un et l'autre sont peut-être déjà insuffisants. Malgré une aide accélérée des pays industrialisés, il est de plus en plus douteux que l'épargne nationale et l'aide extérieure suffisent ensemble à assurer un progrès réel des régions sous-développées si les taux actuels d'accroissement de la population se maintiennent longtemps. Sans baisse de ces taux, il faut renoncer aux espoirs immédiats de progrès économique dans les terres surpeuplées d'Asie et du Moyen-Orient.

41. Les institutions internationales ne sont guère en mesure de résoudre ce problème. Les gouvernements, au contraire, peuvent prendre des mesures et il est temps qu'ils se soucient sérieusement de cette menace actuelle à leurs aspirations. Loin de modifier les règles du succès en matière de développement économique, la croissance de la population les confirme, par des peines accrues pour toute infraction. Inférieurs aux besoins, les capitaux doivent être utilisés à l'extrême. Dans les pays en cours de développement, la première question de toute politique économique est donc : « Est-ce la voie de la croissance économique maximum ? ». Si la réponse est « non »,

toute doctrine préconisant un renoncement au progrès économique doit être examinée de très près. Ceux qui fournissent une aide économique ont le devoir non seulement de veiller à ce que leurs crédits soient employés rationnellement, mais aussi de rejeter la tentation de faire servir leur aide à la réalisation de leurs propres desseins commerciaux ou politiques à court terme, au lieu de pourvoir aux besoins réels des pays bénéficiaires. Ces derniers doivent comprendre que ce qu'ils peuvent le moins se permettre, ce sont des investissements peu productifs. Ils ne peuvent se permettre de gaspiller des ressources limitées en mettant le prestige au-dessus des besoins réels, en niant les réalités économiques et en refusant des capitaux productifs pour débattre à loisir des rôles respectifs de l'entreprise publique et de l'entreprise privée.

42. Même si les pays industrialisés consentaient de grands sacrifices pour accroître leur aide, il existe un risque sérieux, étant donné les taux actuels d'accroissement de la population, que les ressources disponibles pour le développement économique restent très inférieures aux besoins des pays en cours de développement.

43. M. SILVA SUCRE (Venezuela) estime que la déclaration du Président de la Banque vient heureusement compléter le rapport présenté par cette institution, qui fait ressortir les nouveaux progrès accomplis pendant l'année considérée. Cette année a été marquée par un événement important, à savoir la création de l'Association internationale de développement, laquelle s'occupera de financer les projets qui n'entrent pas dans le cadre des attributions de la Banque et adoptera un système plus libéral que cette dernière en ce qui concerne la souscription des fonds.

44. Le rapport insiste également sur le fait que les pays industrialisés cherchent à contribuer de plus en plus activement au développement économique des régions moins développées du monde. M. Silva Sucre espère que la Banque, dans son prochain rapport, pourra fournir quelques chiffres indiquant dans quelle mesure ces pays ont intensifié leur participation à la grande tâche du développement mondial.

45. La liste des prêts que la Banque a consentis pendant l'année figurant à la page 16 du document E/3432 montre que 22 pour 100 du total sont allés aux pays industrialisés. C'est là une preuve de la diversité des activités de la Banque, qui ne se borne pas à fournir des fonds en vue de l'exécution de projets dans les régions moins développées.

46. La délégation vénézuélienne note avec satisfaction que la Banque a élargi ses activités d'assistance technique. Parmi les entreprises qui présentent le plus d'intérêt, il convient de noter l'envoi de missions d'étude dans certains pays, l'aide fournie en vue de la création d'institutions chargées de financer le développement industriel, la création d'un service qui étudiera le développement des marchés de capitaux et, en particulier, la part que la Banque a prise à l'exécution de certains projets du Fonds spécial.

47. M. Silva Sucre espère que le voyage récent de M. Black au Venezuela sera profitable tant à la Banque qu'à son propre pays.

La séance est levée à 13 heures.